

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à BERLIN

Catégories concernées : les professeurs d'allemand de toutes catégories, qui désirent améliorer leur connaissance de l'allemand et enseignent dans un établissement public **du second degré**, et sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Ce stage est également ouvert aux professeurs de disciplines non-linguistiques qui ont de bonnes connaissances de l'allemand et exercent dans les sections européennes.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent **eux-mêmes** leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 16

Dates du stage : du lundi 15 au vendredi 26 juillet – arrivée le dimanche 14 juillet – départ le samedi 27 juillet.

Lieu du stage : Institut français

Responsable pédagogique : Madame Alexa Thyssen- Goethe Institut - 17, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

Mode d'hébergement : logement chez des particuliers

Contenu :

Ce stage doit permettre aux participants de pratiquer de façon intensive la langue allemande, de renouveler leurs connaissances en matière de civilisation (pris au sens le plus large du terme, y compris dans sa dimension interculturelle), d'engager une réflexion sur l'enseignement de la civilisation et son intégration dans la pratique linguistique, d'élaborer des projets concrets de mise en œuvre pédagogique.

Objectifs :

Durant le stage, les participants devront :

- être mis en situation de pratiquer la langue allemande de façon intensive dans des situations et des registres variés,
- actualiser leur connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets,
- réfléchir sur l'enseignement de la civilisation allemande, par le biais d'une approche didactique centrée sur un projet et une réalisation à partir de thèmes d'études ;
- être entraînés à utiliser des techniques et des outils multimédia pour la mise en œuvre de projets pédagogiques.

Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, revêtus de tous les avis hiérarchiques, seront déposés auprès du rectorat avant le **28 janvier 2019**.

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à COLOGNE

Catégories concernées : essentiellement les professeurs de disciplines non-linguistiques, qui enseignent ou souhaitent enseigner dans les sections européennes, dans les filières bilingues ou dans les lycées préparant à la délivrance simultanée du baccalauréat et de l'Abitur (AbiBac).

Il est également ouvert à des professeurs qui désirent préparer l'examen donnant accès à une certification complémentaire en allemand, ainsi qu'aux professeurs d'allemand de toutes catégories qui enseignent dans un établissement public du second degré possédant une section européenne, et sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Education nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent eux-mêmes leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 16

Dates du stage : du lundi 29 juillet au vendredi 9 août 2019 – Arrivée le dimanche après-midi 28 juillet – départ le samedi matin 10 août.

Lieu du stage : Institut français

Responsable pédagogique : Madame Alexa Thyssen- Goethe Institut - 17, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

Mode d'hébergement : logement chez des particuliers

Contenu :

Ce stage permettra aux participants, à travers la découverte de la ville de Cologne, outre une pratique intensive de la langue, de renouveler leurs connaissances en matière de civilisation (pris au sens le plus large du terme), d'engager une réflexion sur les aspects linguistiques d'un travail interdisciplinaire, d'élaborer des projets concrets de mise en œuvre pédagogique.

Objectifs :

Durant le stage, les participants devront :

- être mis en situation de pratiquer la langue allemande dans des situations et des registres variés ; les stagiaires travailleront toute la matinée en tandem avec des enseignants allemands (professeurs allemands de DNL et/ou de français) dans le but d'améliorer leurs connaissances aussi bien dans le domaine linguistique que dans le domaine culturel.
- réfléchir sur les aspects linguistiques d'une approche didactique centrée sur un projet et débouchant sur une réalisation à partir de thèmes d'études en relation avec la ville et la région de Cologne, lieu d'implantation du stage et dans un cadre interdisciplinaire ;
- actualiser leur connaissance de la culture allemande dans ses aspects quotidiens et concrets, notamment par la découverte de la ville et /ou de la région où sera implanté le stage ;

Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, revêtus de tous les avis hiérarchiques, seront déposés auprès du rectorat avant le **28 janvier 2019**.

Stage de perfectionnement linguistique et culturel à VIENNE

Catégories concernées : les professeurs d'allemand de toutes catégories, qui enseignent dans un établissement public du second degré (enseignement général, technologique et professionnel), et sous certaines conditions, les personnels contractuels et vacataires.

Prise en charge : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale. Les frais de transport (domicile en France/lieu de stage) sont à la charge des participants, qui organisent **eux-mêmes** leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité. Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

Nombre de participants : 18

Dates du stage : du 23 juillet au 4 août. Arrivée le mardi 23 juillet au soir – départ le dimanche 4 août au matin.

Lieu du stage : Vienne Kardinal König Haus - Kardinal-König-Platz 3 -1130 Wien - Österreich

Responsable : M. Norbert Habelt - Bundesministerium für Unterricht, Kunst und Kultur - Minoritenplatz 5 - 1014 VIENNE

Organisation : M. Klaus Reisinger – Ministère Fédéral de l'Éducation et de la Formation

Courriel : nikolaus.reisinger@uni-graz.at

Mode d'hébergement : chambre individuelle.

Thème : « Le reste, c'est l'Autriche » !...ou « Small is beautiful » ! – L'Autriche dans l'année de commémoration 1919-2019 entre le traité de St. Germain-en-Laye (1919) et aujourd'hui... : l'exemple de Vienne.

Depuis quatre ans maintenant, on commémore amplement en Autriche, tant dans les milieux scientifiques que dans les médias, la Première Guerre mondiale et ses conséquences majeures sur l'évolution de l'Autriche aux 20^{ème} et 21^{ème} siècles. L'année 2019 marque la fin provisoire de ces quatre années du souvenir et de la commémoration. Désormais, c'est essentiellement la perspective autrichienne sur les conséquences qu'eurent pour l'Autriche les négociations pour la paix de St. Germain-en-Laye qui va être au cœur des réflexions. La « catastrophe originelle du 20^{ème} siècle » (comme on a coutume de désigner la Première Guerre mondiale) a sans nul doute consisté pour la population autrichienne de l'époque en la dislocation de la monarchie danubienne et la perception qu'eurent alors les Autrichiens que cette nouvelle petite Autriche n'était pas viable.

De monarchie séculaire comptant plus de 50 millions d'habitants qu'elle était, la nouvelle Autriche, devenue République démocratique, n'en comptait plus désormais que 6 millions. Dans le même temps, le territoire constitué par ce nouvel État avait été lui aussi réduit à la portion congrue.

« Le reste, c'est l'Autriche » : tel est le mot que l'on prête au président français du Conseil de l'époque, Georges Clémenceau, en charge des négociations pour la paix... Beaucoup d'Autrichiens, pour ne pas dire la majorité d'entre eux, virent en tout cas en 1918/1919 une solution à cette situation dans l'idée d'un rattachement à la République de Weimar, elle-même aussi toute récente ; ce désir se réalisa vingt ans plus tard de funeste manière et caractérise encore aujourd'hui la réflexion critique sur l'histoire de l'Autriche...

Il fallut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale et même les années d'après-guerre pour que les Autrichiens aient le sentiment de vivre dans un pays « viable » et acceptent progressivement de s'identifier à une Autriche autonome, souveraine et consciente d'elle-même. C'est Bruno Kreisky, chancelier autrichien de 1970 à 1983, qui aurait prononcé les mots « Small is beautiful ! », voulant signifier par là qu'un État, aussi petit soit-il, est néanmoins en mesure de s'affirmer dans le concert des plus grands, et notamment des grandes puissances.

Tout cela et bien plus encore va préoccuper la société civile autrichienne au cours de l'année 2019 en référence à une histoire d'Autriche qui, depuis 1919, est aussi complexe que diverse.

Le séminaire ne souhaite pas uniquement donner un aperçu de l'évolution historique et politique de l'Autriche depuis 1919 : il voudrait aussi et surtout présenter l'Autriche contemporaine et chercher à répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure les cent dernières années ont-elles des résonances dans la mentalité autrichienne d'aujourd'hui ? Comment les nombreuses expériences historiques marquent-elles aujourd'hui encore de leur empreinte l' « Homo Austriacus » ?

Contenu :

- Histoire (culturelle) de l'Autriche appréhendée sous l'angle de l'histoire des mentalités avec une insistance particulière sur la période qui s'étend de 1919 à aujourd'hui.
- Mise en scène de l'histoire (contemporaine) autrichienne dans l'espace public et dans le paysage muséal viennois
- L'allemand autrichien : miroir d'une mentalité autrichienne ?
- Littérature, musique, théâtre, danse et cinéma : quelle(s) spécificité(s) autrichienne(s) ?
- Approches pédagogiques théâtrales en cours d'allemand langue étrangère.
- La vie quotidienne en Autriche : l'exemple de Vienne – Recherche dans des quartiers de Vienne.
- Nouveaux matériaux didactiques et pédagogiques pour l'enseignement de la civilisation autrichienne en cours d'allemand langue étrangère.

Date limite et modalités de transmission des dossiers (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, revêtus de tous les avis hiérarchiques, seront déposés auprès du rectorat avant le **28 janvier 2019**.